

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 18 FÉVRIER 2013**

Centre de services d'Aylmer, salle du conseil, 115, rue Principale

**PRÉSENCES :**

Monsieur Stefan Psenak, président et conseiller municipal  
Monsieur Pierre Phillion, conseiller municipal  
Monsieur Alain Riel, conseiller municipal  
Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen  
Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen  
Madame Maud Laverdière, membre citoyenne  
Monsieur Yvon Leclerc, membre citoyen  
Madame Valérie Mandia, membre citoyenne  
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne  
Monsieur Alain Roy, membre citoyen  
Monsieur Richard Bégin, personne-ressource C.R.C.O.

Monsieur Louis Cabral, directeur – Arts, culture et lettres  
Monsieur Yvon Dallaire, responsable section aménagement et design urbain -

**SUDD**

Madame Diane Lemelin, secrétaire – Arts, culture et lettres

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Monsieur Jacques Clément, membre citoyen  
Monsieur Joël Delaquis, membre citoyen  
Monsieur Christian Dupuis, membre citoyen  
Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen  
Madame Monique Légère, membre citoyenne  
Madame Anne-Marie Gendron, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.

**INVITÉS :**

Monsieur Steve Fournier, chef de division

**1. Mot du président**

Monsieur le président, Stefan Psenak, souhaite la bienvenue aux membres pour cette portion publique de la rencontre.

La rencontre publique débute à 19 h 05

M. Psenak fait une rétrospective sur sa rencontre à Québec avec le cabinet du ministre de la Culture du Québec. En sus des discussions concernant la bibliothèque, il a été question de l'entente de développement culturelle. Une enveloppe financière régionale, attribuée en fonction de la population de son territoire, est attribuée à la direction de l'Outaouais du MCC pour conclure des ententes de partenariat avec l'ensemble de ses partenaires territoriaux. Dans le cadre de cette enveloppe régionale, la portion que le MCC alloue à l'entente conclue avec la ville de Gatineau est moins élevée que le pro rata de notre population municipale. Il n'est revenu avec aucun engagement étant donné que la rencontre s'est faite avec le chef de cabinet et non le ministre.

Il y a déjà du travail qui se fait dans le dossier de la Politique du patrimoine. La direction régionale et le Ministère, bien que symbolique, mais qui était un geste de bonne volonté avant l'adoption de la Politique, on attribuer 25 000 \$. On tente de bonifier cette enveloppe. On évoque une progression du soutien financier pour les trois prochaines années qui pourrait bonifier l'enveloppe que la Ville consacrerait au patrimoine.

Mise aux normes du Théâtre de l'île : Entre 2008 et 2011, des montants avaient déjà été consentis pour le projet de mises aux normes de l'agrandissement du foyer, des équipements techniques, mais nous avons un manque à gagner pour toutes sortes de raisons. On nous dit que les projets d'immobilisations étaient fort recevables. Là où il y a plus de réticences en raison des contraintes budgétaires et de la disponibilité des crédits, c'est sur les sommes récurrentes. Exemple le fonctionnement, les engagements pluriannuels. Le Service des arts travaille sur ce dossier.

Dossier Carrefour culturel ESTacade : Lieu de diffusion non reconnu par le ministère, mais où on reconnaît le niveau de professionnalisme des productions depuis 2010. Comme la Ville soutient déjà trois salles, Jean-Després, La Basoche et la maison de la culture de Gatineau, on a fait valoir qu'il y a des gens dans l'est de la

ville qui ne fréquentent pas ces salles et en plus que la desserte est beaucoup plus grande à partir de Carrefour culturel ESTAcade. Il y a également la clientèle visée qui est en partie la jeunesse. Le but de la démarche vise au moins qu'ils aient un statut, une reconnaissance. Ce qui leur donnerait peut-être accès à des programmes de financement tel que Culture à l'école.

M. Psenak souligne le mois du patrimoine et ses activités. Beau travail de collaboration entre les associations, organismes du Réseau et la Ville.

Il rappelle qu'une invitation avait été transmise aux membres pour la réception du patrimoine du 23 février au Club de golf Rivermead.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Daniel Lafortune désire ajouter un sujet au point 11 - Varia, soit « Le patrimoine de Buckingham ».

Monsieur Alain Roy demande d'ajouter également en varia « Schéma d'aménagement ».

Il est proposé par monsieur Pierre Phillion et appuyé par madame Valérie Mandia d'accepter l'ordre du jour avec ces ajouts.

## **3. Adoption du procès-verbal de la rencontre publique du 22 octobre 2012**

Il est proposé par monsieur Roger Blanchette et appuyé par madame Maud Laverdière que le procès-verbal de la rencontre publique du 22 octobre 2012 soit accepté tel que présenté.

### **3.1 Suivis**

#### **Politique du patrimoine**

La Politique a été adoptée lors du budget de 2013 pour une période de trois ans. Les Services d'urbanisme et des arts sont à élaborer une demande au ministère via le programme permettant à des Villes de réaliser des éléments qui puissent bien assoir la Politique du patrimoine du gouvernement du Québec. Nous avons des actions bien identifiées dont un instrument de priorisation qui est indispensable au travail de l'équipe du Service d'urbanisme, mais aussi aux orientations Ville dans son ensemble par rapport à la reconnaissance et à la citation des lieux patrimoniaux. C'est un objet qui fait partie de la demande spécifique au ministère. Ce dernier nous confirme que la demande est recevable. Nous sommes dans l'attente de la décision.

Comme la Politique est maintenant adoptée, Monsieur Roy demande de recevoir les documents chiffrés du plan d'action. Monsieur Cabral acquiesce à sa demande et indique que ce document sera transmis aux membres de la Commission.

#### **Actions par : Service des arts, de la culture et des lettres**

#### **Formation en patrimoine**

Monsieur Yvon Dallaire a reçu la confirmation qu'il peut procéder à l'organisation d'une formation à Gatineau possiblement en avril pour les 25 – 30 personnes intéressées. Le formateur viendra de Québec. Les membres seront informés de l'évolution de ce dossier.

#### **La galerie café – secteur Buckingham**

Aucun suivi ou demande de la part de Madame Fontaine.

## **4. Parole au public**

Il n'y a personne du public qui désire prendre la parole.

## **5. Portail du Château Monsarrat**

Les fiches photo et données historiques du Château ont été transmises aux membres pour information. Ce Château se situe dans le Manoir des Trembles et c'est l'Association des propriétaires qui assure l'entretien et l'animation du lieu.

En raison de la secousse sismique, il y a deux ans, la cheminée a été endommagée considérablement et ce n'est toujours pas réparé. C'est un bâtiment d'importance construit dans les années 30. Le Château a été cité, mais le portail a été exclu de cette citation en raison de son piètre état.

L'Association des résidents a transmis une demande à l'effet de modifier la citation pour inclure le portail ou d'en obtenir une citation distincte. Cette citation leur permettrait de procéder à des demandes de subvention dans le futur puisque présentement ce n'est pas un besoin.

Du côté de la Ville, le conseil Maxime Tremblay souhaite y injecter une somme considérable pour sa réfection.

Comme la Commission des arts est responsable des dossiers en patrimoine, l'idée serait de soumettre une recommandation au conseil municipal qui mandaterait le Service de l'urbanisme de nous faire un état de la situation et voir comment on peut procéder. Suite à une question sur la possibilité d'inclure le portail dans le règlement de citation actuel du bâtiment Monsarrat, monsieur Yvon Dallaire indique que si après étude, on juge que le portail a une incidence patrimoniale importante et qu'il doit être cité, il pourrait sans doute être intégré dans le règlement actuel.

Par rapport à la possibilité d'obtenir une subvention municipale pour des travaux sur le portail en tant que composante patrimoniale, Yvon Dallaire spécifie que pour que le portail soit admissible, le règlement municipal sur les subventions doit être amendé, car ce type de composante n'est pas admissible actuellement. .

Alain Roy ajoute que dans le répertoire du patrimoine culturel du ministère, le portail fait partie des éléments d'intérêt du site. C'est donc déjà répertorié sans être dans le règlement de citation.

Alain Roy demande que, lors des prochaines demandes de citation on s'assure d'y retrouver tous les éléments associés à la valeur patrimoniale comme le paysagement afin qu'ils soient inclus dans la citation d'un bâtiment.

La nouvelle loi et notre politique prévoient cette inclusion.

Monsieur Dallaire trouve que la Ville est de plus en plus sensible à la perception du patrimoine ainsi qu'à la notion du paysage et des perspectives. De plus, la notion de rayonnement est de plus en plus importante. Autrement dit, les éléments ayant un rayonnement local, municipal, régional, provincial et même national deviennent des éléments de choix pour la préservation et la mise en valeur, car ils ont un impact sur plusieurs fronts. . Si on est en mesure d'inclure cette démarche dans les analyses, cela pourrait nous aider dans la prise de décision.

À la première année de l'adoption de la Politique du patrimoine, Stefan Psenak confirme que les premières actions seront principalement du travail de priorisation. C'est pourquoi ce projet est présenté à la Commission pour une recommandation au conseil.

Tous les membres sont d'accord pour une recommandation au conseil.

**Actions par : Service des arts, de la culture et des lettres**

## **6. Objectifs de travail de la Commission pour l'année 2013**

Les membres sont informés de l'état de la proposition de travail sur les enjeux 2012 en culture à Gatineau. Un document de suivis est remis aux membres et l'intégrale se retrouve en annexe de ce document.

*Comité ad hoc sur la situation de l'édition en Outaouais* : Monsieur Cabral explique que le comité d'études sur la situation de l'édition en Outaouais est reporté en raison de l'absence prolongée du porteur de dossier de la Division de la bibliothèque et des lettres. En mesure, des ressources dont on dispose, nous avons dû prendre la décision de mettre ce dossier en suspens.

*Trousse d'information sur la gouvernance municipale en matière de diversité culturelle* : Monsieur Cabral explique que la trousse d'information sur la gouvernance municipale en matière de diversité culturelle (boîte à outils) est une commande du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en raison de l'expertise de la Ville de Gatineau en accueil et intégration pour la municipalité qui accueillent des immigrants ou qui ont une perspective d'élaborer une politique de la diversité culturelle (les étapes, les enjeux à tenir en compte et les éléments à considérer). Dès que le MICC donnera son accord, nous présenterons en avant-

première ce projet à la Commission dans l'objectif de le rendre disponible pour la prochaine rencontre annuelle des assises de l'Union des municipalités.

*Diagnostic régional de l'état de la culture en Outaouais* : On doit y ajouter le Conseil régional de la culture de l'Outaouais. La première version du diagnostic est terminée et les partenaires sont à revoir le document de promotion et de diffusion. Nous souhaitons vous présenter les faits saillants du diagnostic régional de l'état de la culture en Outaouais par les porteurs du dossier M. Soucis ou Steve Fournier en mars ou mai prochain.

*Aménagement du 100, rue Gamelin* : L'aménagement extérieur du 100, rue Gamelin en est à sa 4<sup>e</sup> phase et nous sommes présentement à prévoir les aménagements au bâtiment où on souhaite y tenir des résidences d'artistes et des stages en lien avec l'entente régionale du Conseil des arts et des lettres. M. Cabral en profite pour offrir un remerciement spécial à monsieur Pierre Phillion qui a consenti les sommes qui sont nécessaires, soit 150 000 \$ à la réfection intérieure (2 salles de bain complètes, une cuisine fonctionnelle et du mobilier). On souhaite faire l'inauguration à l'automne 2013. Mais, notez qu'à l'été 2013, un écrivain de la Belgique sera en résidence à cet endroit. Un écrivain d'ici sera là-bas.

Daniel Lafortune demande ce qui en découle du projet déposé par Monsieur Brunet pour l'utilisation du bâtiment 9 adjacent à la maison Scott-Fairview.

Ils ont commandé une étude de faisabilité pour la production cinématographique et ils se sont fait accompagner par le TECLD pour raffiner leur plan d'affaires. Depuis 2009, ce bâtiment n'a pas été entretenu ni chauffé, mais en raison d'un legs de la CCN à l'ancienne Ville de Hull, la Ville de Gatineau a l'obligation de le préserver et de lui donner une fonction culturelle.

Monsieur Phillion dit qu'au moins 5 000 000 \$ est à prévoir pour remettre ce lieu aux normes. Tout l'intérieur est à refaire.

Si nous utilisons le bâtiment pour y loger des organismes culturels comme le voit le TECLD, la Ville devra trouver les fonds nécessaires contrairement où elle accepte le prêt à un partenaire qui lui aura cette responsabilité.

Le modèle du Centre de productions de Québec est aussi une option en cédant la gestion du lieu.

Isabelle Regout suggère qu'on envisage d'aller en appel d'intentions (comme le fait le gouvernement fédéral) et peut-être que le milieu va aussi s'organiser pour faire une proposition d'occupation. Une sorte de consortium. Un regroupement pourrait être créé et être reconnu par Québec pour chapeauter le projet.

Dans l'attente du rapport de la demande de M. Brunet, nous suivons la situation.

Monsieur Cabral invite les membres à prendre le document d'information concernant les réalisations et les projets en cours du personnel du Service des arts, de la culture et des lettres dont l'intégrale se retrouve en annexe de ce procès verbal.

Nous nous ferons un devoir de vous fournir cette information à toutes les rencontres de la Commission.

Des dépliants d'activités sont distribués aux membres (Mois de l'histoire des Noirs, Mois du patrimoine, « À Gatineau, on se d'hivertit »)

## **7. Parole des membres (commentaires et suggestions)**

Aucun commentaire.

## **8. Présentation de la CAVMA**

Le document de présentation avait été transmis aux membres de la Commission avant la rencontre.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à mesdames Lucie Lafrenière et Andrée Sincennes.

Madame Lucie Lafrenière nous présente la « demande d'appui – 20 août 2012 » qui est jointe à la présente.

Questions et commentaires :

Isabelle Regout remercie madame Lafrenière pour cette belle présentation bien détaillée. Voilà un bel exemple de mobilisation citoyenne à souligner. Deux éléments à retenir : éviter l'exode des artistes et artisans à l'extérieur de l'Outaouais et l'importance de créer dans sa langue.

Stefan Psenak remercie Mesdames Lafrenière et Sincennes et les informe que la Commission ne statue pas sur les aides financières à accorder à l'exception des subventions dans le cadre du programme de soutien et que dans le cas présent le dossier va suivre son cours. Vous avez fait votre travail en allant au CLD et on sait que ce projet vous tient à cœur.

Monsieur Leclerc s'adresse à madame Lafrenière en demandant pourquoi le bâtiment 9 du 100, Gamelin est envisagé. Cette dernière indique que les espaces de stationnement sont également très importants dans leur choix de lieu. Il demande si un plan B pour leur localisation a été prévu. Et la Fonderie est citée.

Louis Cabral les félicite également pour le dossier complet présenté aujourd'hui. À partir de la présentation d'aujourd'hui, le dossier sera pris en charge par le personnel du Service des arts, de la culture et des lettres pour les accompagner et voir ce que l'on peut concrétiser des éléments de réflexion partagés d'aujourd'hui. Ce sera le travail de Steve Fournier, responsable des organismes professionnels et de la diffusion culturelle. On va revenir à la Commission pour voir les étapes qui auront été franchies et comment dans le cheminement on peut réaliser des choses en lien avec vos attentes.

On les encourage à continuer.

Valérie Mandia trouve important de prévoir dans la dimension de l'espace de création un espace d'entreposage pour les artistes. Elle trouve également très intéressant de voir que tous les métiers d'arts sont inclus dans leur regroupement.

Leur regroupement est composé de ± 75 membres et a une vision régionale. CAVMA a maintenant une page Facebook.

*M. Alain Riel quitte son siège à 20 h 15.*

Monsieur Phillion souhaite que l'on priorise ce genre de projet pour le bâtiment # 9 au 100, rue Gamelin. Ça fait 6 ans que ce lieu est vide. Il faudrait y voir. Il considère qu'il y a un manque de "leadership" dans le dossier du 100, Gamelin. Il souhaite voir ce lieu revivre dans les meilleurs délais.

Stefan Psenak retient l'idée d'Isabelle Regout qu'il serait souhaitable d'aller en appel de propositions en temps opportun et de veiller à ce que les organismes qui déposeront un projet démontrent qu'ils peuvent être des interlocuteurs sérieux auprès d'autres instances.

Louis Cabral confirme qu'avec notre division on verra à structurer le projet en regard au montage financier CAVMA et à leurs objectifs si c'est réaliste. Il y a des éléments à peaufiner avec eux avant d'aller au conseil municipal à l'image du Centre d'exposition l'Imagier, le Service des arts a joué un rôle d'accompagnateur et de guide.

Isabelle Regout fait un lien avec l'Espace Dallaire. Elle croit qu'encore ce sont des bénévoles qui sont porteurs d'un dossier. C'est clairement issu du milieu et j'espère aussi comme dit monsieur Phillion, qu'il y ait une volonté de l'appareil municipal et des politiciens pour éviter qu'après 11 ans on ait épuisé des citoyens de Gatineau pour n'arriver à rien. Monsieur Cabral tient à préciser qu'à son arrivée, plusieurs bailleurs de fonds avaient souhaité injecter des sommes dans le projet de l'Espace Dallaire sans rien concrétiser. Seule la Ville de Gatineau s'est commise dans ce dossier en octroyant 500 000 \$ à la Corporation.

Il y a une différence avec le projet de CAVMA, mais Pierre Phillion souhaite que le Service des arts travaille ce dossier assez vite et qu'après le président de la Commission prenne en main le dossier.

Madame Regout compare le bâtiment # 9 à la Filature. C'est un regroupement qui va faire en sorte que l'on va créer une association qui va gérer ce lieu. Créer un lieu multidisciplinaire.

Steve Fournier précise que CAVMA n'a pas encore toute la reconnaissance nécessaire et comme coopérative, n'a pas le statut pour les demandes de subvention en immobilisation. Le lieu souhaité représente plus qu'une dépense de mise aux normes, mais celle du fonctionnement. Un travail de réalisme est à faire avec eux selon leur montage financier. Une structure entrepreneuriale est nécessaire. Ce regroupement semble bien solide et durable.

Alain Roy souligne que deux options s'offrent à nous pour le bâtiment # 9 :

1<sup>e</sup> on lance un appel d'intérêt et cela a pour effet de susciter une réflexion autour du bâtiment et du site du comment on pourrait l'utiliser. Une formule qui est préalable à des partenariats qui pourraient être consolidés.

2<sup>e</sup> Assoir divers groupes comme un symposium avec les membres de la Commission. Présentation des enjeux et budget.

En raison de l'heure avancée, Monsieur le Président propose de laisser le Service des arts travailler sur ce dossier et de nous revenir avec les orientations proposées.

Yvon Leclerc trouve très intéressant de faire un lien avec l'exemple de Méduse à Québec. Un projet d'une telle ampleur suppose qu'une organisation assume un leadership.

## 9. Projet Beethoven

Messieurs Guy Jean, Raymond Ouimet et Christian Quesnel représentent Frimä éditions et Yves Marchand représente l'Orchestre symphonique de Gatineau dans le projet Beethoven.

Le projet : Ludwig : Lettres à l'immortelle bien-aimé

Il s'agit d'un récit graphique musical de Christian Quesnel qui a pris sa source chez Beethoven et sa « lettre à l'immortelle bien-aimée ». La lecture de ce récit sera accompagnée du Concerto no 5 pour piano de Beethoven en mi bémol majeur, opus 73, le dernier des cinq concertos pour piano qu'il a composés. Il sera enregistré par l'Orchestre symphonique de Gatineau, sous la direction d'Yves Léveillé, et la pianiste Marie-Charline Focroulle, originaire de la région qui poursuit son doctorat à Cologne. L'enregistrement aura lieu le 1<sup>er</sup> avril prochain. Christian Quesnel a bénéficié d'une bourse du Conseil des arts et lettres du Québec pour ce projet.

Le but de leur présentation est de solliciter une aide financière pour le volet enregistrement du Concerto de l'Orchestre symphonique de Gatineau.

Frimä éditions subvient à des fins purement artistiques et identitaires et vise à faire de l'édition de livre en interconnexion avec les arts visuels, la bande dessinée, la poésie et autres disciplines. La mission de Frimä éditions est de produire en priorité des livres qui apportent des perspectives originales tant en art qu'en littérature sous ses formes les plus variées. On veut mettre au service des artistes d'ici et d'ailleurs une nouvelle façon de faire au moyen de nouvelles technologies qui répond aux dernières tendances mondiales de mise en marché et des communications débordant les frontières outaouaises. Le monde de l'édition est appelé à changer avec la venue d'internet et l'électronique.

Afin d'assurer la diffusion au-delà de l'Outaouais, Frimä éditions s'associe en coédition avec des maisons d'éditions reconnues comme Art Global. Ils ont présentement trois projets; Lettres à l'immortelle bien-aimée de Christian Quesnel et deux projets avec Studio Premières lignes.

Christian Quesnel nous trace l'historique et la démarche artistique de son œuvre. Bande dessinée sur trame sonore.

En plus des 2000 exemplaires, l'éditeur pense à une version iBook.

La demande auprès de la Ville de Gatineau est uniquement et entièrement pour couvrir les frais de l'enregistrement de l'Orchestre symphonique avec la soliste invitée.

Monsieur Guy Jean présente le volet financier du projet et la représentativité du projet.

En plus de l'enregistrement, l'orchestre profitera du lancement de sa prochaine saison le 18 avril pour faire un concert sur Beethoven avec projection en primeur du projet.

L'Orchestre a été touché par le projet et est une occasion exceptionnelle de contribuer à cette œuvre.

Questions et commentaires :

Alain Roy se questionne sur les droits. Comment va fonctionner ce droit en présence de plusieurs partenaires?

Cette facette sera traitée dans les protocoles. La Ville sera désengagée de tout paiement de redevances et de droits d'auteur dans l'éventualité du soutien du projet.

Daniel Lafortune étant dans le domaine scolaire se demande si les Commissions scolaires pourront avoir accès à cette œuvre.

Il y a un flou dans la loi. Donc, pas de réponse à ce moment-ci.

Les Commissions scolaires paient déjà annuellement des droits pour des copies pédagogiques, alors...

Yvon Leclerc est ému de voir le lien, son et images. Il en fait un lien avec l'œuvre de *l'Homme qui plantait des arbres*. Il remarque que la projection des dépenses prévoit un coût pour 3 heures pour l'Orchestre.

Yves Marchand rassure les membres que ce 3 heures sera suffisant avec l'expérience des musiciens du groupe.

Quelle est la projection des revenus? Monsieur Jean explique que les revenus pour Frimã seront prévus dans l'entente avec Art Global et seront au prorata de l'investissement. Art Global ne s'engagerait pas dans un projet déficitaire.

Yvon Dallaire questionne sur les motivations d'avoir choisi le concerto no5?

Christian Quesnel aurait pu choisir autre chose, mais comme ce concerto créé en 1809-1810 et les lettres écrites en 1812 représentent la fin de la période héroïque de Beethoven. Ce contexte historique permet de développer un récit riche en émotions de l'extrême douceur à l'extrême agressivité. Le visuel est composé de 130 planches de bandes dessinées (± 200-250 images par planche).

Monsieur le Président mentionne à l'organisme que la Commission ne statue pas sur les montants qui sont accordés sauf dans le cadre du programme de soutien annuel. On va en discuter et une recommandation sera faite au conseil municipal qui mandatera le Service pour un éventuel suivi.

Suite à la présentation, Louis Cabral annonce que tous les argents du programme de soutien pour 2013 ont été attribués. Par contre, on a dans les priorités d'action de la Politique culturelle de petites enveloppes qui nous permettent de soutenir des œuvres et des artistes qui émanent d'ici pour un soutien à la promotion et la mise en valeur d'œuvres produites par des Gatinois et Gatinoises. Steve Fournier fera l'analyse de l'ensemble du dossier. On évaluera les retombées pour la municipalité, la visibilité de la Ville dans l'entente, dans la projection et dans la réalisation de la prestation musicale en plus d'obtenir des exemplaires de l'œuvre.

Les membres recommandent à l'unanimité que l'on appuie ce projet dans la mesure des fonds disponibles. Valérie Mandia, secrétaire de Frimã éditions s'est abstenue de vote sur le projet Beethoven.

## **10. Mois du patrimoine 2013**

La programmation est remise aux membres. Monsieur Psenak les invite à participer. De plus, les membres sont invités à se prendre un exemplaire de la dernière édition de la revue « Hier encore ».

Un exemplaire de l'ouvrage « L'autre Outaouais » est remis à Yvon Dallaire.

## **11. Varia :**

### **1. Patrimoine de Buckingham - M. Daniel Lafortune**

Monsieur Lafortune nous présente une œuvre de recherche audiovisuelle qui explique l'histoire et tout le cheminement jusqu'à aujourd'hui de la Ville de Buckingham. Plus de 120 ans d'histoire. Les historiens de l'Outaouais Roger Blanchette et Michel Prévost ont fait un excellent travail de recherche. Il s'agit d'une réalisation de Jean-François Joannis et présentée à la télé communautaire TVC. La production sera publiée et vendue.

Monsieur Psenak quitte avec les deux DVD pour les faire circuler après son visionnement.

### **2. Réalisation du schéma d'aménagement - Alain Roy**

En raison de l'heure, ce sujet n'a pas été discuté.

## **12. Prochaine rencontre**

Selon le calendrier, la prochaine rencontre est prévue le 25 mars, mais devra être reportée en raison de la tenue du Festival du film de l'Outaouais.

Une possibilité de prévoir la rencontre un mardi ou mercredi exceptionnellement pourrait être retenue.

### **13. Clôture de la séance**

La séance se termine à 21 h 15.

#### **Rédaction du procès-verbal**

#### **Signature du président de la Commission**

---

Diane Lemelin  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

---

Stefan Psenak  
Président



## **État de la proposition de travail Enjeux 2012 en culture à Gatineau**

1. Le projet du Plan de développement de la bibliothèque (en cours)
2. Comité ad hoc sur la situation de l'édition en Outaouais (reporté)
3. Relance du projet de Rendez-vous international de la bande dessinée (prochaine édition en novembre 2013)
4. Réflexion sur l'offre de service en culture et loisirs (cahier Culture Loisirs) (terminé)
5. Trousse d'information sur la gouvernance municipale en matière de diversité culturelle (terminé)
6. Diagnostic régional de l'état de la culture en Outaouais (CRÉO, Ville de Gatineau, MCCCCF (terminé)
7. Aménagement du 100, rue Gamelin (en cours)

14 février 2013

**Document d'information  
déposé à la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine  
Lundi 18 février 2013**

par Louis Cabral



### **Décembre 2012**

- Analyse et recommandation entourant les cadres de soutien
  - Organismes culturels
  - Fêtes et festivals
- Décision du conseil municipal pour conclure une entente avec « Prêt numérique.ca » afin d'amorcer la planification du prêt d'ouvrages numériques en bibliothèque (printemps 2013).
- Rencontre avec le milieu des organismes de la diversité culturelle afin de mieux cerner les besoins entourant la réalisation d'un centre interculturel.
- Diffusion du cahier édition hiver 2013 de l'offre de services en culture et en loisirs aux citoyens de Gatineau : Distribution de 114 000 en français et 23 000 en anglais.
- Lancement Web de la programmation Hiver 2013 du Théâtre de l'Ile, de l'Espace Renée-Provost, de la salle Jean-Després et du Cabaret la Basoche ainsi que la campagne BUZZ du Temps des fêtes.

### **Janvier 2013**

- Dernières étapes de concertation avec l'ensemble des Services municipaux associés à la consultation sur le Plan de déploiement de la bibliothèque.
- Préparatifs pour l'organisation du colloque Les Arts et la Ville.
- Élaboration des plans d'action 2013 pour l'ensemble des divisions du Service.
- Préparation des protocoles pour les 2 cadres de soutien.
- Lancement de la campagne à « Gatineau, on se d'Hivertit » 2013.
- Lancement Web de la programmation de la Galerie Montcalm et de l'Espace Pierre-Debain.

## Février 2013

- Réalisation de Bal de neige et la programmation dans le cadre de Bal de neige de 7 spectacles dans nos salles de spectacle et 1 au Musée Canadien des Civilisations ainsi qu'un événement en art visuel.
- Mois du patrimoine
  - 23 février à 18 h : Réception de la Ville de Gatineau, Club de golf Rivermead
- Mois de l'Histoire des Noirs
  - 24 février de midi à 16 h : Noirs-si-sons  
Agora Gilles-Rochelleau, maison du Citoyen
- Présentations au comité plénier :
  - 5 février – Programme de soutien Fêtes et festivals
  - 5 février – Programme de soutien aux organismes culturels
  - 5 février – Consultation publique / bibliothèque
  - 12 février – Plan de déploiement de la bibliothèque
- Adoption par le conseil municipal des résolutions concernant le SACL
  - 19 février – Programme de soutien Fêtes et festivals
  - 19 février – Programme de soutien aux organismes culturels

15 février 2013